

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0138/11)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Chaussée de Waterloo de 1445 à 1447**

Identité du demandeur : Au Petit Village s.a. - Madame Bonnet Ingrid

Objet de la demande (nature de l'activité principale) :

- Permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-39807-2011 : **la construction d'un immeuble de logement et son extension en toiture (modification du permis d'urbanisme n° 37019).**

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'habitation à prédominance résidentielle, en point de variation de mixité et le long d'un espace structurant ;

Motifs principaux de l'enquête :

- dérogation à l'art.4 du titre 1 du RRU (profondeur de la construction) ;
- dérogation à l'art.6 du titre 1 du RRU (toiture - hauteur) ;

L'enquête publique se déroule du **06/06/2011** au **20/06/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mercredi 6 juillet 2011 (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée:

- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **20/06/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le mercredi 6 juillet 2011. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 06/06/2011.

Le secrétaire communal,
Frieda THEYS.

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS.

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER.

Région de Bruxelles-Capitale

MESURES PARTICULIERES DE PUBLICITE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE (0139/11)

Demande mixte de permis d'urbanisme et de permis d'environnement – Classe 1B

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue Egide Van Ophem de 24 à 38

Identité du demandeur : BPI s.a. - Monsieur et Madame Jacques LEFEVRE et Catherine VINCENT

Objet de la demande (nature de l'activité principale) : permis d'urbanisme - numéro de dossier : 16-39.765-2010 : **la construction d'un ensemble de 22 appartements, commerce, bureau, et 27 parkings sur le lot B4 du permis de lotir n° 471bis** et d'environnement – dossier n°8.770 : 27 emplacements (parking en sous-sol).

Périmètre et Zone : PRAS : en zone de forte mixité

Motifs principaux de l'enquête :

- o *application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence (garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques) ;*
- o *Permis d'environnement : 1A ou 1B ;*

L'enquête publique se déroule du **06/06/2011** au **20/06/2011** inclus.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mercredi 6 juillet 2011 (heure à déterminer), en salle du Conseil communale sise : Place Jean Vander Elst 29 (1^{er} étage).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'administration communale, service de l'Urbanisme, 25 Rue Auguste Danse, au rez-de-chaussée:
- du lundi au vendredi : le matin entre 9 heures et 12 heures
- le mardi soir entre 17 heures et 20 heures

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale, service de l'Urbanisme à l'adresse ci-dessus, le matin entre 9 heures et 12 heures ou sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02/348.65.82.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées :

- par écrit au collège des Bourgmestre et échevins au plus tard le **20/06/2011**, à l'adresse suivante : place Jean Vander Elst 29 à 1180 Bruxelles.
- au besoin oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet à la maison communale, le mercredi entre 9 heures et 11 heures 30.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au collège des bourgmestre et échevins à être entendue par la commission de concertation.

Toute personne peut assister à l'audition publique destinée à présenter le projet à la maison communale le mercredi 6 juillet 2011. L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 8 jours avant la séance de la commission.

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la Commune sur ledit dossier.

Par ordonnance :

A Uccle, le 06/06/2011.

Le secrétaire communal,
Frieda THEYS.

L'Echevin de l'Urbanisme
Marc COOLS.

Le Bourgmestre,
Armand DE DECKER.